Envoyé en préfecture le 06/07/2020
Reçu en préfecture le 06/07/2020
ID : 040-214002966-20200629-DEL272020-DE

SEANCE DU 29 JUIN 2020

DEPARTEMENT
des Landes

Commune
de
SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt, le 29 du mois de juin 2020, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 juin 2020, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Nombre de Conseillers

En exercice : 27

Présents : 25

Absents : 2

Procurations : 2

Votants : 27

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Quitterie HILDELBERT, Léa GRANGER, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Juliane VILLACAMPA, Martine BACON-CABY, Maud RIBERA, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Rémy MULLER, Lionel CAMBLANNE, Alain BUISSON, Christophe RAILLARD

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Date d'affichage :
23 juin 2020

Absents excusés : Ø
Absents : Ø
Pouvoir : Madame Brigitte GLIZE a donné procuration à Madame Marie-Christine GRAZIANI
Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Lionel CAMBLANNE

Secrétaire de séance : Marc JOLLY

Objet : Election des délégués municipaux au Syndicat Mixte du chenil de Birepoulet

Envoyé en préfecture le 06/07/2020
Reçu en préfecture le 06/07/2020
ID : 040-214002966-20200629-DEL272020-DE

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le statut du Syndicat Mixte du chenil de Birepoulet ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner 1 délégué élu titulaire + 1 délégué élu suppléant au Syndicat Mixte du chenil de Birepoulet ;
CONSIDERANT que le résultat des dernières élections municipales implique une modification dans la désignation des délégués au Syndicat Mixte du chenil de Birepoulet ;
CONSIDERANT la liste des élus candidats ;

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : de désigner comme délégués au Syndicat Mixte du chenil de Birepoulet :

Délégué	Titre	Prénom	Nom
Titulaire	Madame	Marie-Christine	GRAZIANI
Suppléant	Madame	Carine	QUINOT

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- **peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pierre PECASTAINGS

MAIRIE DE SEIGNOSSE (LANDES)